

COMTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUILLET 2021

La séance est ouverte à 19h par Murielle Darcos qui préside la séance. Elle nomme Privé Nejet comme secrétaire de séance qui fait l'appel des présents.

Présents : Murielle Darcos, Sylvie Chaniolleau, Claude Larroche, Jean-Marc Merveillaut, Philippe Pebayle, Nejet Privé, Michel Prudent, Frédéric Vidalenc.

Absent avec procuration : Christophe Henry a donné pouvoir à Sylvie Chaniolleau et Lorelei Cazenave a donné pouvoir à Claude Larroche

Absent excusé : Olivier Desagnat

Le quorum est atteint le conseil municipal débute.

Le compte-rendu du conseil municipal du 15 juin 2021 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

- Délibérations :
 - Tarifs boissons pour la buvette municipale
 - Demande de subvention auprès du Département pour le poste d'agent de patrimoine

- Questions diverses et informations

1 - Tarifs boissons pour la buvette municipale

Délibération non prise

Mme la Maire explique qu'il était prévu que la buvette, de la fête du village du 13 juillet, soit organisée par la mairie mais les conditions fixées par le percepteur pour la régie sont trop drastiques et l'impression obligatoire de tickets par l'imprimeur est trop onéreuse (devis 300 € ht). C'est pourquoi, elle propose au conseil de confier l'organisation de la buvette à l'association DADA, qui s'est portée volontaire. Celle-ci reversera les bénéfices à la coopérative scolaire.

Il n'est, dans ce cas, pas nécessaire de prendre une délibération.

2 - Demande de subvention auprès du Département pour le poste d'agent de patrimoine

Considérant l'indice brut 356, à la date d'embauche de l'agent,

Au vu de l'ensemble de ces éléments, Madame la Maire explique que la commune est éligible à l'aide financière du Conseil Départemental de 5 616 €, répartie sur trois ans en tenant compte du coefficient de solidarité (1,17),

Délibération votée à l'unanimité des présents.

Questions diverses :

Devis boulo-drome: le devis de l'entreprise Dupont est retenu.

Mais, vu en réunion des adjoints, il faudra rajouter une fixation sur les traverses en chêne et tasser les sols.

Un nouveau devis sera demandé à l'entreprise Dupont avec ses dernières recommandations.

Fin de séance à 19h20 heures.